

A la fois lieux d'accueil et d'information des saisonniers et liens entre les acteurs publics et privés concernés sur leur territoire par la saisonnalité, les maisons des saisonniers de la côte aquitaine sont déterminantes pour le dynamisme de l'activité saisonnière touristique. Pour les actions pilotes qu'elles mènent en faveur du développement économique et social du littoral, elles reçoivent le soutien de l'Union européenne.

Date de parution : sept. 2010



L'Europe soutient les maisons des saisonniers du littoral aquitain

Des fonds européens en faveur de l'accueil et l'emploi des travailleurs saisonniers

Acteurs essentiels de l'économie du littoral aquitain, les saisonniers ne sont pas moins de 24 397⁽¹⁾ à travailler entre mai et septembre, dont 30 % dans la restauration, 23 % dans les campings et les hébergements non hôteliers, 12 % dans les supermarchés et commerces d'alimentation générale et 10 % dans les hôtels. Des salariés jeunes, 22 ans en moyenne, qui, lorsqu'ils sont étudiants ou saisonniers itinérants débutants connaissent peu le monde du travail. Pour 48 % d'entre eux qui ne résident pas sur place se pose notamment le problème de trouver, en haute saison touristique, un logement décent financièrement accessible.

Pour accueillir ces salariés atypiques, il existe 3 structures sur la côte aquitaine : la Maison des Saisonniers du Bassin d'Arcachon, la Maison des Saisonniers du Pays Basque et la Plateforme de services pour l'emploi saisonnier des Landes (Nomad').



Le profil du saisonnier ? Etudiant ou demandeur d'emploi dans la majorité des cas, mais aussi saisonnier pluriactif qui enchaîne saison d'été sur le littoral et saison d'hiver à la montagne.

Leurs missions ?

- **Etre un véritable centre de ressources** pour les saisonniers et les employeurs sur l'ensemble des problématiques du travail saisonnier (offres d'emploi, formation, réglementation du travail, logement, transport, santé...),
 - **Etre un lieu d'échanges entre les saisonniers et les professionnels** (organismes paritaires, organismes de formation...) ainsi qu'entre leurs différents partenaires institutionnels, économiques et sociaux concernés localement par la saisonnalité.
- Elles sont aussi la tête de pont et le laboratoire pour les initiatives locales et régionales en matière de soutien aux saisonniers et à ceux qui les emploient.

(1) Etude 2010 Insee Aquitaine et Comité régional du tourisme Aquitaine (chiffres 2006) réalisée à la demande du conseil régional d'Aquitaine.



Marie-Pierre Chassaing, directrice de l'aménagement du territoire et du développement durable à la COBAS et Cécile Benoît, chargée de mission à la Maison des Saisonniers : « Ce sont les étudiants et les saisonniers itinérants débutants qui ont le plus besoin d'être informés et guidés dans leurs différentes démarches ».

Maison des saisonniers du Bassin d'Arcachon

Neuf ans après sa création par la communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon sud (COBAS), dans une région vivant essentiellement du tourisme, la Maison des Saisonniers du Bassin d'Arcachon reste un **haut lieu d'innovation en matière d'accueil des saisonniers** : « Nous avons mis en place plusieurs outils à destination des salariés et des employeurs du sud Bassin et du Val de l'Eyre, comme la **Charte de l'emploisaisonnier**, rassemblant près de 100 entreprises autour d'une éthique du travail et

complétée cette année par le **Visa des saisonniers**, une fiche d'évaluation destinée à enrichir le CV du salarié, commente Marie-Pierre Chassaing, directrice de l'aménagement du territoire et du développement durable à la COBAS. Par ailleurs, le Salon des saisonniers a accueilli cette année de nouveaux partenaires économiques institutionnels et privés afin d'ouvrir l'activité saisonnière à de nouveaux secteurs hors saison d'été, comme l'ostréiculture... Quant à l'hébergement, condition sine qua non de l'accès à l'emploi saisonnier, des partenariats locaux publics et privés permettent cette année aux signataires de la Charte de disposer d'une cinquantaine de logements à faible loyer. Aux 15 places en chalets proposées à La Teste de Buch depuis 2006, s'ajoutent cet été 20 places dans le Lycée de la Mer de Gujan-Mestras. Il s'agit de la première expérience du conseil régional de mise à disposition d'une résidence lycéenne pour les saisonniers ».

En matière d'aide à l'emploi, la Maison située à La Teste de Buch expérimente en 2010 **un nouveau dispositif de coopération avec le Grand Briançonnais, dans l'objectif d'aboutir à la création d'un groupement d'employeurs mer/montagne**. « Cela fait six ans que nous accompagnons une vingtaine de saisonniers locaux au Forum de l'emploi saisonnier à Briançon (Hautes-Alpes) pour les aider dans la recherche d'un emploi d'hiver, explique Cécile Benoît, chargée de mission à la Maison des Saisonniers.



Entre début avril et fin septembre 2009, 624 saisonniers ont été reçus en entretien individuel à la Maison des saisonniers du Bassin d'Arcachon et 32 médiations sociales ont été réalisées.

Ce partenariat s'est renforcé en mai avec l'accueil de 8 demandeurs d'emploi des Hautes-Alpes que nous suivrons tout au long de la saison ». Un échange soutenu par le programme LEADER du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) porté par le Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre.

Pour renforcer sa mission d'accueil, la Maison des Saisonniers du Bassin d'Arcachon a bénéficié en 2009 d'aides publiques pour financer le projet d'un coût total éligible de 174 628 €, dont ceux du FEDER (environ 24%), du conseil régional (environ 16%) et du conseil général de la Gironde (environ 10%).

Contact : Maison des saisonniers du bassin d'Arcachon

Tél. : 0820 890 298 - Site Internet : <http://www.saisonniers-bassin-arcachon.com/>

■ Maison des saisonniers du Pays Basque

Dès son ouverture en août 2009, la Maison des Saisonniers, mise en place par la Maison de l'Emploi de l'agglomération bayonnaise et du Pays Basque, a mené une enquête pour mieux connaître les besoins des saisonniers du littoral et de l'arrière-Pays Basque. Elle a permis de dresser un état des lieux précis : prédominance du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des activités liées au tourisme (54 % des postes occupés), forte proportion d'étudiants (38 %) et de demandeurs d'emploi (43 %). Autre constat, 75 % des salariés habitent au Pays Basque.



Jean-Pierre Fourny, chargé de projet à la Maison des Saisonniers du Pays Basque : « Notre rayon d'action s'étend sur le littoral de Saint-Vincent-de-Tyrosse à la frontière espagnole, dans les terres jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port ».

Pour autant, **l'hébergement est ici comme ailleurs un problème majeur et un frein à l'emploi, avec un déficit de 400 logements.** Comment étoffer une offre qui comprend peu de solutions décentes, accessibles financièrement aux saisonniers (chambres chez l'habitant, locations meublées... proposées en moyenne à 300 € par mois) ? « Outre nos actions de sensibilisation auprès des propriétaires privés, nous étudions avec nos partenaires institutionnels plusieurs pistes : l'adaptation du dispositif de garantie des risques locatifs (GRL) aux saisonniers, des partenariats avec les lycées en juillet et août ou avec les comités d'entreprise de grands groupes dont le parc de logements de vacances n'affiche pas toujours complet », poursuit Jean-Pierre Fourny, chargé de projet à la Maison des Saisonniers du Pays Basque.

Centre de ressources pour l'emploi, la structure bayonnaise propose déjà plusieurs outils à l'attention des saisonniers et des employeurs :

- la Charte des Saisonniers (50 signatures attendues en 2010),
- le Guide des saisonniers,
- Forum des saisonniers au printemps,
- des programmes de formation sur mesure (partenariat avec le Club des Gouvernantes de la Côte Basque, la CCI de Bayonne et le FAFIH⁽²⁾) pour la formation d'une vingtaine de saisonniers au poste de valet et femme de chambres en 2009 et 2010)...

Un accompagnement qui sera enrichi suite aux résultats de l'enquête détaillée sur les besoins des employeurs menée en fin de saison 2010.

(2) organisme paritaire collecteur agréé du secteur de l'hôtellerie-restauration et des activités connexes en charge de la gestion des dispositifs de formation.



Certains employeurs apportent une solution au problème d'hébergement de leurs salariés en leur proposant un logement ou en se portant garant auprès d'un propriétaire.

Pour sa mise en place, la Maison des Saisonniers du Pays Basque a reçu le soutien de partenaires publics pour son projet d'un coût total éligible de 89 957 €, parmi lesquels le FEDER et le conseil régional à part égale (environ 22 % chacun).

Contact : Maison des saisonniers du Pays Basque

Tél : 05 59 29 21 21

Site Internet : <http://www.mde-paysbasque.com/maison-des-saisonniers.html>



L'équipe de Nomad', dans les Landes, autour de Olivier Testud (en jaune), directeur Pays Landes Nature Côte d'Argent : Marie-Christine Roquebert et Olivier Corret, chargés d'accueil et de conseil, Gerardo Deustua, chargé de mission Emplois saisonniers au PLNCA, Sophie Tournis, chargée d'accueil et de conseil.

■ Nomad', Plateforme de services pour l'emploi saisonnier des Landes

La saison d'été 2010 signe les premiers pas de la Plateforme de services pour l'emploi saisonnier mise en place fin 2009 par le Pays Landes Nature Côte d'Argent (PLNCA). Couvrant un large territoire caractérisé par la diversité de l'activité saisonnière – en été 25 % des 5 000 emplois concernent les

secteurs agricole et agroalimentaire – la plateforme s'est donnée pour enseigner Nomad', un nom « commun » qui permettra l'hébergement des initiatives, complémentaires à sa démarche territoriale, menées par ses partenaires (Mission locale, CCAS...)

Tout aussi innovante est **l'ouverture de 4 lieux d'accueil des saisonniers, de début mai à fin août**, afin de proposer un accompagnement adapté aux différents publics de saisonniers : Biscarrosse et Mimizan pour ceux du secteur touristique, Parentis-en-Born pour ceux du secteur agricole et Léon pour les deux publics.

Autre action pilote, la signature le 6 mai 2010, d'un protocole d'accord pour favoriser le dialogue social avec les partenaires socioprofessionnels du département⁽³⁾. « *Créant des binômes de médiation représentant syndical/représentant professionnel, ce dispositif vise à la prévention des nombreux désaccords, par l'information, puis, en saison, à la restauration du dialogue social entre salariés et employeurs lors des conflits* » explique Gerardo Deustua, chargé de mission Emplois saisonniers au PLNCA.

Le chantier de l'hébergement a par ailleurs été lancé pour pallier le manque criant de logements sur ce territoire peu urbanisé, qui accueille pourtant 57 % de saisonniers non résidents. Est ainsi en cours **l'exploration de pistes identifiées par la jeune structure avec les acteurs locaux de l'hébergement, du tourisme, des employeurs et des syndicats**, comme le recours aux meublés touristiques non-classés non-occupés en haute saison, dont la première expérimentation est pensée pour 2011.

(3) CFDT, CFTC, CGT, FO, CGC, Medef, CGPME, Union professionnelle artisanale, Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, Union nationale des associations de tourisme, Syndicat départemental de l'hôtellerie de plein des Landes et la DIRECCTE Aquitaine.

La Plateforme de services pour l'emploi saisonnier a bénéficié pour sa création d'aides publiques dont le FEDER (25 %), le conseil régional (25,2 %) et le conseil général des Landes (4,6 %) pour un projet d'un coût total éligible de 122 000 €.

Ces trois projets représentent une action significative pour l'accueil et le quotidien facilité des saisonniers en activité sur la côte aquitaine.

Elle a été soutenue, dans sa conception, par le conseil régional d'Aquitaine et le GIP Littoral, et appuyée pour sa réalisation par les services de l'Etat.

Contact : Plateforme de services pour l'emploi saisonnier
sur le Pays Landes Nature Côte d'Argent
<http://nomad-saisonniers.e-monsite.com>